

 <p>PRÉFET DE L'ESSONNE</p>	Compte rendu de la commission du 16 juin 2023	Direction départementale des territoires Évry-Courcouronnes, le 27/06/2023
--	--	---

Rédacteur : SEA/JG/YD

Version du document : V2

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 31 mai 2023, s'est réunie le 16 juin 2023, sous la présidence de M. Philippe ROGIER, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le préfet de département, M. Bertrand GAUME.

1) Membres de la commission :

- M. Philippe ROGIER, Directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne ;
- Mme Julie OZENNE, représentant le coprésident du réseau AMAP Île-de-France ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant le Président de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France ;
- M. Xavier GUIOMAR, maire de Chalo-Saint-Mars, représentant les maires ;
- M. Denis MAZODIER, représentant de l'Association agréée de protection de l'environnement Essonne Nature Environnement ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, président du parc naturel régional du Gâtinais français ;
- M. Jad GAOUAD, représentant la Direction départementale des territoires ;
- M. François DE CUREL, représentant l'union régionale des syndicats des propriétaires forestiers sylviculteurs.

1.2. Pouvoirs :

- M. Philippe ROGIER, Directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le préfet de l'Essonne, dispose des pouvoirs de M. Baptiste DESFORGES, représentant du Syndicat des Jeunes Agriculteurs et de M. Dominique VEROTS, représentant des maires ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, président du parc naturel régional du Gâtinais français dispose du pouvoir de Mme. Elodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentante de la Chambre départementale des Notaires de l'Essonne ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant le président de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France dispose du pouvoir de M. Guy CROSNIER, représentant le Conseil Départemental de l'Essonne et de M. Patrick LEBLANC, représentant des propriétaires agricoles ;
- M. François DE CUREL, représentant l'union régionale des syndicats des propriétaires forestiers sylviculteurs dispose du pouvoir de M. Denis RABIER, vice-président de la coordination rurale de la couronne parisienne.
- M. Denis MAZODIER, représentant de l'Association agréée de protection de l'environnement Essonne Nature Environnement, dispose du pouvoir de Mme. Odile CLOUT représentante de l'association NaturEssonne.

2) Invités à titre d'experts

- M. David HERMAN de la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- M. Henri VACHER et Mme. Yolaine DÉLEAZ de la Direction départementale des territoires de l'Essonne.

• **3) Quorum et ordre du jour**

M. Philippe ROGIER constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la réunion de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

L'ordre du jour compte les points suivants :

- a) Examen du PLU d'Épinay-sous-Sénart ;
- b) Examen du PLU de Champcueil ;
- c) Examen du PLU de Ballancourt-sur-Essonne ;
- d) Examen du PLU du Plessis-Pâté ;
- e) Présentation de l'état d'avancement des compensations agricoles collectives mises en œuvre par la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay ;
- f) Points divers non-inscrits à l'ordre du jour.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU d'Épinay-sous-Sénart : M. Emmanuel GAUVRY - maire-adjoint chargé de la transition écologique, des mobilités et des relations avec les bailleurs et les copropriétés et Mme. Léa MAILLARD – cheffe de projet au service urbanisme de la commune.
- PLU de Champcueil : Mme. Sandrine JACQUET – maire de Champcueil et M. Jean-Baptiste AUSTRUY – représentant du bureau d'étude Espace Ville.
- PLU de Ballancourt-sur-Essonne : M. Sébastien LEFETZ – maire-adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement et M. Jean-Baptiste AUSTRUY – représentant du bureau d'étude Espace Ville.
- PLU de Plessis-Pâté : Mme. Sylvie BARUSSEAU – première adjointe au maire, M Romain MICHEL – responsable du service urbanisme de la commune et M. Jean-Baptiste AUSTRUY – représentant du bureau d'étude Espace Ville.
- Mise en œuvre des mesures de compensations de la CA Paris Saclay : M. Olivier THOMAS – vice-président chargé de l'agriculture et Mme. Eva PINEAU – directrice de la transition écologique.

Remarques éventuelles sur le déroulé de la séance :

Mme OZENNE n'a pas pris part au vote concernant le PLU d'Épinay-sous-Sénart, participant actuellement à la réflexion sur la stratégie forestière de la commune.

Évry-Courcouronnes, le

11 JUIL. 2023

Le président de la CDPENAF,



Philippe ROGIER